



DÉPARTEMENT DE L' AISNE
ARRONDISSEMENT DE SOISSONS
CANTON DE VILLERS-COTTERETS

AVIS

L'entreprise AA telecom, mandatée pour l'enfouissement de la fibre interviendra le mardi 14 mai 2024. Les habitants de la rue de Villemontoire, de la forge et du bas de la croisette mais aussi ceux étant sur le même réseau d'intervention seront impactés et verront les services de la fibre coupés durant la journée.

Un ticket de prévenance a été réalisé auprès des opérateurs des clients.

L'intervention n'excédera pas une journée sauf problématique rencontrée.

Afin de faciliter la réalisation rapide de ces travaux, un arrêté municipal limite la vitesse rue de villemontoire, de la forge et de la croisette à 30 km/heure à partir du 14 05 2024 et durant les travaux.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée, le maximum est fait pour la limiter, mais cette étape est indispensable

Le Maire
F Driviere.